

MINISTERE DES MINES

.....

SECRETARIAT GENERAL

.....

COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI

ITIE-MLI

Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

.....

**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU
COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-MALI**

Bamako, le 04 Janvier 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le quatre janvier à 09h 30mn, s'est tenue la première session ordinaire du Comité de Pilotage présidée par **M. Yacouba KEBE**, Chef de Cabinet du Ministère des Mines, représentant le Ministre, le président statutaire dudit Comité.

L'ordre du jour de cette session a porté sur les points suivants :

1. Examen et validation du projet de cadrage des rapports ITIE 2022 et 2023 ;
2. Examen et validation du projet de plan de travail 2024 ;
3. Divers ;

La vérification de la liste de présence a permis de constater l'atteinte du quorum. Tous les membres du Comité de Pilotage étaient présents ou représentés à l'exception de :

- Ibrahim TOURE, FEKOLA ;
- Nouhoum BOUARE, SEMOS ;
- Cheick Hamala BAH, Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés en mission.

L'ordre du jour validé comportait les points suivants :

1. Examen et validation du projet de cadrage des rapports ITIE 2022 et 2023 ;
2. Examen et validation du projet de plan de travail 2024 ;
3. Divers ;

1- Examen et Validation de l'étude de Cadrage des Rapports ITIE 2020 et 2021 :

Le projet de rapport de cadrage a été présenté par les représentants du cabinet Pyramis, retenu comme administrateur indépendant pour la production des rapports ITIE 2022 et 2023. La présentation était structurée comme suit : **la synthèse des éléments clés, le périmètre des entités déclarantes et les flux de paiements à déclarer y compris les données contextuelles du secteur extractif ; l'organisation et le pilotage du projet ; le calendrier de l'intervention et les instructions de remplissage du formulaire.**

La présentation du rapport de l'étude de cadrage a été ensuite suivie de celle des observations réalisées par la Commission Ad hoc chargée de la validation du Mali sur l'analyse du projet dudit rapport (**Voir Observations jointes en annexe**).

Après des débats riches et sous réserve de la prise en charge des observations par la commission Ad hoc chargée de la validation du Mali, le Comité de Pilotage a validé le périmètre proposé par l'administrateur indépendant au titre des années fiscales 2022 et 2023.

2- Examen et validation du projet de plan de travail 2024 :

L'approche méthodologique suivie pour l'élaboration du plan de travail 2024 se présente comme suit :

- l'identification et l'intégration des priorités nationales du gouvernement dans le secteur extractif ;
- la prise en compte des exigences ou objectifs jugés prioritaires de la norme ITIE 2023 ;
- la consultation des parties prenantes non membres du Comité de Pilotage au sens plus large ;

- la prise en compte des recommandations des rapports ITIE antérieurs, de la validation du Mali et des études thématiques ;
- le diagnostic du plan de travail 2023 ;
- l'élaboration et la soumission du projet de travail 2024 pour examen et approbation du Comité de Pilotage.

Le projet de plan de travail 2024 a été élaboré et présenté par la commission Ad hoc chargée de la validation du Mali. De cette présentation il est ressorti :

- huit (08) axes stratégiques ;
- treize(13) objectifs prioritaires ;
- soixante-trois (63) activités ;
- quatre cent vingt-trois millions (423 000 000) F CFA de coût de mise en œuvre.

Les objectifs prioritaires sont entre autres :

- améliorer le cadre légal et réglementaire ;
- améliorer le cadre de fonctionnement du Groupe multipartite ;
- améliorer la transparence dans la gestion des titres miniers et pétroliers ;
- améliorer la transparence dans la gestion des conventions minières et pétrolières ;
- améliorer la transparence en publiant l'information sur la Propriété réelle ;
- améliorer les rapports ITIE et prendre en compte les recommandations issues de la validation et du rapportage ITIE ;
- assurer la publication régulière et ponctuelle du rapport ITIE ;
- mesurer les progrès réalisés et les obstacles qui butent la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 ;
- améliorer la gestion du revenu infranational ;
- mettre en œuvre le plan de communication ;
- mettre en œuvre la politique de données ouvertes ;
- mettre en œuvre les activités de Renforcement des capacités ;
- assurer le fonctionnement adéquat du secrétariat permanent ITIE-Mali.

Après la phase de présentation par la commission ad hoc du projet de plan de travail, les échanges et discussions se sont principalement focalisés sur la structuration des axes, le choix des activités réalisables avant le 31 Décembre 2024 et le financement du plan. Le plan de travail étant muable, il est convenu de le réajuster si le besoin se faisait sentir.

Sous réserve des observations formulées par les participants, le Comité de Pilotage a validé le plan de travail 2024.

3- Divers :

- **Point sur la validation du Mali :**

La phase consultative avec les parties prenantes a été bouclée et le rapport de validation du Mali fera l'objet d'un examen lors du prochain conseil d'administration prévu au mois de Février 2024. Les participants ont été informés qu'une évaluation ciblée n'inclut pas une phase de commentaire du comité de pilotage, contrairement au processus de Validation. Le projet de rapport préparé par l'équipe de Validation fait l'objet d'un examen d'assurance qualité en interne au niveau du secrétariat international, puis est transmis au Comité de

Validation, au sein duquel siègent des membres du Conseil d'administration. Ce Comité soumet ensuite une recommandation pour décision du Conseil d'administration.

- **Campagne de dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 à Bamako :**

La journée du 05 Décembre 2023 a été consacrée à la dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 à l'endroit de quatre universités : Université privée Ahmed Baba, l'Institut Supérieur des Technologies Appliquées et de Gestion, Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications, Association des Etudiants Miniers du Mali et de la maison de la presse de Bamako. La synthèse des rapports faisant ressortir les principales recommandations de cette journée d'échanges est attendu. Une telle rencontre sera étendue au Conseil National de la Transition au mois de Janvier 2024.

- **Fonctionnement du Collège des industries extractives :**

Il a été constaté des absences répétées de certains membres du collège des industries extractives aux différentes sessions du Comité de Pilotage. Ces absences ne pourraient se justifier étant donné que le code de conduite de ce collège a prévu la suppléance. Il est demandé au secrétariat permanent d'initier une lettre en vue de rappeler cette disposition du code de conduite du collège des industries extractives.

- **Atelier d'échanges avec les représentants des communautés sur l'impact de l'exploitation des ressources minières :**

Du 09 au 12 Janvier 2024, se tiendra dans six (06) communes minières un atelier d'échanges avec les représentants des communautés sur l'impact de l'exploitation des ressources minières. Il s'agit des communes de Kenieba, Sadiola, Sanso, Kalana, Fourou et Torakoro. Les participants à cette mission ont été désignés en respectant le principe de représentativité de chaque collège du Comité de Pilotage. Une réunion préparation avec tous les participants à cette mission est prévue le 08 Janvier 2024.

4- **Recommandations :**

A l'issue de cette session, les membres du Comité de Pilotage ont formulé les recommandations suivantes :

- Produire simultanément les rapports ITIE 2022 et 2023 conformément au chronogramme validé par le Comité de Pilotage ;
- Entreprendre des démarches auprès du PGSM pour la prise en charge d'un possible avenant devant permettre à l'Administrateur Indépendant d'intégrer, dans le cadre de sa mission, les données contextuelles dans les rapports ITIE 2022 et 2023 ;
- Introduire dans l'ordre du jour des prochaines sessions du Comité de Pilotage un point relatif à l'état d'exécution du Plan d'action ;
- Finaliser le processus de recrutement du Chargé de communication de l'ITIE-Mali ;

- Tenir la dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 à l'endroit du Conseil National de la Transition ;
- Initier une lettre de rappel par rapport au respect du code de conduite du collège des industries extractives sur la suppléance.

La réunion a pris fin à 13h30 mn.

Le rapporteur

Boureima CISSE
Secrétaire Permanent par intérim ITIE-Mali



Le Président de séance

Yacouba KEBE
Chef de Cabinet, Ministère des Mines

